

FORTUNA SILVER MINES INC.
(la « Société »)

**POLITIQUE DE DIVERSITÉ DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION ET
DE LA DIRECTION**

Déclaration de politique

Fortuna Silver Mines Inc. et toutes ses filiales (« **Fortuna** » ou « **nous** ») s'engagent en faveur de la diversité, de l'équité et de l'inclusion dans la main-d'œuvre. Fortuna reconnaît les avantages découlant de la diversité au sein du conseil d'administration, de la direction et des employés, notamment l'élargissement de nos compétences et de notre expérience, l'accès à différents points de vue et perspectives, et le bénéfice de tous les talents disponibles. Nous valorisons également la diversité au sein de notre Conseil d'administration (« **Conseil** ») et de notre équipe de direction, car nous croyons qu'un Conseil et une équipe de direction diversifiés sont importants pour favoriser un environnement de travail inclusif. Nous avons élaboré cette politique (« **Politique** ») pour mettre en évidence notre engagement envers la diversité à ces niveaux et pour définir le rôle que le Conseil et la Direction jouent dans la promotion d'une main-d'œuvre diversifiée et inclusive. Fortuna a élaboré une Politique distincte de **Diversité, Équité et Inclusion** grâce à laquelle Fortuna s'efforcera de renforcer la diversité, l'équité et l'inclusion dans l'ensemble de la main-d'œuvre de manière générale.

Effet et application

Cette Politique décrit l'approche de Fortuna en matière de prise en compte de la diversité des genres lors du recrutement et de la nomination des membres du Conseil et de la Direction, tout en définissant également les rôles du Conseil et de la Direction dans la promotion d'une main-d'œuvre diversifiée et inclusive.

Composition

Nous recrutons, fidélisons, récompensons et développons notre Conseil and notre équipe de direction en fonction de leurs compétences et de leurs contributions. Ainsi, le Conseil et l'équipe de direction sont composés de personnes possédant les aptitudes, les compétences et l'expérience requises pour gérer nos activités avec succès. Nous considérons également la diversité des genres comme un élément important lors des nominations au Conseil et à la Direction, afin d'accroître la représentation des femmes dans les fonctions de direction, bien que la décision finale soit fondée sur le mérite. L'objectif de Fortuna est de maintenir la représentation des femmes au Conseil à au moins 30 %.

Responsabilités du Conseil et de la Direction

Le Conseil s'engage à favoriser un lieu de travail diversifié où :

- les différences et les opinions individuelles sont entendues et respectées ;
- les opportunités d'emploi sont fondées sur les qualifications requises pour un poste particulier à un moment donné, y compris la formation, l'expérience, les performances, les compétences et le mérite ; et
- les attitudes, comportements, actions et stéréotypes inappropriés ne sont pas tolérés et seront traités et éliminés.

Le Conseil surveillera de manière proactive les performances de l'entreprise en ce qui concerne le respect

des normes énoncées dans la présente Politique. Le Comité de gouvernance d'entreprise et de nomination de Fortuna, sous la supervision du Conseil, est chargé d'identifier et de recommander au Conseil les personnes qualifiées pour devenir de nouveaux membres du Conseil et, à ce titre, aura le plus d'impact sur le développement de la diversité parmi les membres du Conseil.

La Direction est chargée de mettre en œuvre la présente Politique en ce qui concerne le développement de la diversité au sein de la direction, la réalisation des initiatives en matière de diversité déterminées par le Conseil et la présentation au Conseil d'un rapport sur les progrès accomplis et la réalisation des initiatives en matière de diversité. La Direction est donc responsable du recrutement et de la promotion d'une culture diversifiée et inclusive sur le lieu de travail.

La Direction encouragera un environnement de travail qui valorise et utilise les contributions des employés issus de divers milieux, expériences et perspectives. À cette fin, elle les sensibilisera aux avantages de la diversité de la main-d'œuvre et gèrera la diversité avec succès.

Le Conseil et la Direction prendront activement en considération toutes les candidates et les candidats issus de la diversité qualifiés dans les critères de sélection pour tous les postes au sein de Fortuna. La décision finale sera basée sur le mérite et la contribution globale que le candidat choisi apportera à Fortuna.

Modifications de la présente Politique

Fortuna se réserve le droit, à son entière discrétion, de modifier cette Politique de temps à autre si cela est jugé nécessaire, y compris en revoyant les objectifs mesurables pertinents pour promouvoir la diversité à la lumière des compétences requises pour siéger au Conseil.

Cette Politique de diversité du Conseil d'administration et de la Direction a été approuvée par le Conseil le 6 mars 2024.